Actualités CTR & CTN



SURGERES 13 octobre 2017

Commission Technique Nationale

• **2017** : Election de Eric HEBERT Président de la CTN.

Projets:

- Création d'un document de présentation avec les différents cursus fédéraux pour plus de lisibilité.
- Refonte du MFT : Plus clair et plus fonctionnel (infos utiles à la conception de l'enseignement).
- Modifications des structures des stages initiaux formulés en volumes horaires pour plus de flexibilité.

Commission Technique Nationale

• Restructuration des stages en situation (+Livret Péda informatisé) avec une approche plus qualitative que quantitative.

Banque d'outils en ligne pour cadres.

• Neutralisation des épreuves de RSE (N4 et MF2).



Fédération française d'études et de sports sous-marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique

V.1-2017

PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres DISPOSITIF 1 An

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet

Pratiquant de moins de 14 ans

CACI par tout médecin

Certificat médical rédigé au regard du modèle téléchargeable :

http://medical.ffessm.fr/

Pratiquant de 14 ans et plus

CACI par tout médecin

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission médicale et de prévention FFESSM http://medical.ffessm.fr/

CAS PARTICULIERS

- Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour ;
 - la pratique du TRIMIX Hypoxyque la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- Handisub[®]: Baptême (sans licence) < 2 mètres: Obligation d'un CACI par Tout médecin.
 Toute autre pratique: Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- Surclassement sportif: Tout médecin (modèles de certificat médical définis par discipline, par catégorie d'âge et type)
- Sportif sélectionné en Équipe de France ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés)

RAPPEL

SANS LICENCE ni CACI

Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1° étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre

LICENCE SANS CACI

La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

Commission Technique Régionale

- **2017** : Election de Dominique BISCARAT Président de la CTR.
- Examen théorie N4 : 25 mars 2018
- Stages Initiaux MF1:
 - BFH: 18 au 20 novembre + 2 au 4 décembre 2017.
 - ANGOULEME : 3 au 5 mars + 17 au 19 mars 2018 (coût = BFH). Attention : Sa+Di+Lundi

Commission Technique Régionale

Constats:

- MF1: Tendance à la baisse des notes de la Péda théorique.
- N4 : Baisse des compétences sur la remontée assistée.
- + Baisse des compétences sur les épreuves physiques.

Commission Technique Régionale Actions / formations :

• Les candidats au N4 inscrits pour 1 semaine seulement doivent arriver mieux préparés :

Le début de semaine d'examen n'est qu'un réglage, une mise au point. Il ne peut se substituer à un manque de compétences (qui doivent pourtant être validées par les formateurs avant la présentation à la semaine finale).

• INFO: Les stages à la BFH pour les GdP se feront sur la base de 4 candidats mini.

INFOS:

Allégements pour MF1:

- <u>Si exemption du Stage Initial</u>: Le candidat doit en faire la demande auprès du Pdt de CTR (Dominique) en fournissant tous les justificatifs à son exemption.
- Le Pdt de la CTR, après étude du dossier complet, délivre (ou non) son Livret Péda au candidat.
- Si le stagiaire effectue un Stage Initial et demande des allégements durant son stage, il doit fournir les justificatifs au délégué de la CTR responsable de la formation initiale qui mentionnera allègements et exemptions dans le Carnet Péda.

CTR CIALPC

ATTENTION:

Inscriptions &
Réservation Repas
en ligne sur le site
du CIALPC



Colloque – 26 novembre 2017

A partir de 8H 30 Accueil des participants

(café d'accueil offert par la ville de Lormont et exposition "plongée dans l'histoire au pôle culturel et sportif du Bois Fleuri)

9 H 30 - Début du colloque (espace culturel du Bois Fleuri)

9 H 30

Sébastien Garrec MF2 Infirmier Hyperbare.

La prise en charge des accidents de décompression

10h00

Philippe Schneider Instructeur national Responsable de la rubrique accidents et procédures dans la revue Subaqua

Accidents et responsabilités

11h15 pause

11 H 30

Marie Laure Garrier Instructrice nationale

Sex Sub indiscrétions sur la vie sous-marine

12 h15 repas

Salle de Lescalle, rue de la Camarde (5 minutes à pieds)

Colloque – 26 novembre 2017

13 h45 reprise

Marie Josée Rouleau Directrice Assurances Affinitaires Lafont

Les assurances du programme fédéral de la nouvelle olympiade, la responsabilité civile, l'assurance des dirigeants (responsabilité personnelle), l'assurance individuelle accident, notamment le devoir d'information des clubs.

15h15 pause

15h30

Éric Hebert Président de la commission technique Nationale.

Toutes les questions que l'on se pose sur les EPI.

16H30

Bernard Labbé Président du CIALPC.

Tout ce que vous avez voulu savoir sur le CIALPC sans oser le demander.

17h00

- Fin du colloque

Assemblée Générale



